



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Le 29 juin 2017

Priorité au logement

A la fin de cette journée du 29 juin, Monsieur Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, rencontrera le Premier ministre pour préciser les priorités qui vont ordonner son action immédiate. Il importe que le logement soit au cœur des préoccupations du gouvernement : pour l'instant, aucun indice ne permet d'estimer quelle place l'action publique va assigner à ce dossier majeur. Il ne faudrait pas que la vigueur actuelle du marché occulte les problèmes de fond à traiter.

La rétention foncière, le poids des fiscalités nationale et locale, l'inflation normative, la complexité réglementaire tous azimuts, la mauvaise répartition de l'offre sur les territoires avec des zones tendues et des marchés en déshérence sont autant de questions qui exigent un travail conjoint du ministre et des corps intermédiaires.

A cet égard, la Fédération nationale de l'immobilier a demandé à Jacques Mézard d'être reçue en audience dans les meilleurs délais pour l'éclairer sur la situation du logement en France et lui proposer des solutions concrètes, notamment concernant le logement existant et le patrimoine des ménages.

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Ethique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Charlotte Roussel - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

